*HiSCoD*

# Auvergne-Rhône-Alpes

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

– 29/04/2024

| | |
|---|---|
| Évènement | Évènement à Grenoble le 7 octobre 1775 |
| Identifiant | HISCOD_02548 |
| Date | Année 1775<br>Mois : Octobre<br>Jour : 7<br>Jour de la semaine : Samedi |
| Localisation | Lieu historique : Grenoble<br>Lieu : Grenoble<br>Code commune : 38185<br>Latitude : 45.1868798031775<br>Longitude : 5.73619056708963 |
| Unités administratives historiques | Entité politique : Royaume de France<br>Entité administrative : Grenoble<br>Sous-entité administrative : Grenoble |
| Unités administratives | Pays : France<br>Entité administrative : Auvergne-Rhône-Alpes<br>Sous-entité administrative : Isère |
| Caractéristiques | Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ;<br>Typologie originale : Type 401 : Refus d'acquitter les droits seigneuriaux<br>Nombre de participants : Indéterminé<br>Participation féminine : Oui |

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 2678 : « Contestations au marché entre d'une part des grenetiers et la foule, et d'autre part les percepteurs des droits de Leyde sur les grains, que les premiers prétendent supprimés, alors que les percepteurs continuent de les exiger. Intervention de la troupe (17 grenadiers) aux côtés d'un huissier pour une saisie de grain. L'affaire s'apaise après intervention du procureur du roi du "siège de la police". Cris de 'Vive le roi" et de "Justice". Huissiers et collecteurs insultés : "Aux voleurs". [Complément JN] Le paiement de la Leyde des blés et farines, dû à M. Et Mme de Pons, est contesté depuis le mois de juin 1775 par les marchands, paysans et grenetiers, sur la place de Breuil (Grenette). Le 7 octobre, l'huissier Girardin, chargé des intérêts des [?] de la Leyde, va au marché avec 2 témoins, 2 cavaliers de la maréchaussée et 6 grenadiers avec 1 caporal. Des refus sont opposés aux commissaires de La Leyde, le grenettier Fournier grimpe sur une pile de sacs et harangue les autres, disant de ne pas payer, "que le roy l'avait deffendu". La foule se rassemble, bouscule les grenadiers. Il en appelle à la garde qui accourt et le dégage avec ses assistants. La foule crie "Vive le Roy et les grenettiers" alors que les gardes et cavaliers se retirent au corps de garde. Lui-même est poursuivi et hué jusque dans le jardin public. Dans cette affaire, les représentants du pouvoir municipal se montrent favorables aux grenettiers. Les marchands et la Ville réclament qu'on leur fournisse les preuves de ce droit, qu'on leur montre les titres. On conteste aussi la valeur des mesures, et celle de la "cuillère" à prélever la leyde. Les mesures (le [?]) des commis sont trop petites, la cuillérée trop grosse !. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 2678.Arch. mun. Grenoble, FF 167 et 178.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné, n° 24, 13 octobre 1775, p. 94 [p. 94].

## Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19